

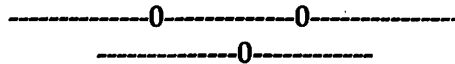
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**SOIXANTE-DIXIEME SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



**REUNION DE HAUT NIVEAU CONSACREE
A L'ADOPTION DE L'AGENDA POST-2015**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

**Son Excellence Madame Mariame FOFANA
*Ambassadeur, Représentant Permanent Adjoint,
Chargé d'Affaires a.i.***

New York, le 25 septembre 2015

(Vérifier au prononcé)

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Messieurs les Co-Présidents,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

Le Burkina Faso voudrait se féliciter de la tenue effective de cet important Sommet consacré à l'adoption du Programme de développement pour l'après 2015.

Au moment où nous célébrons le nouvel agenda pour le développement, processus entamé depuis la Conférence de Rio+20 en juin 2012, il importe de saluer le Groupe de travail ouvert dont le dévouement et l'assiduité ont permis l'aboutissement de cette heureuse initiative.

A l'endroit des deux co-facilitateurs, le Burkina Faso exprime sa profonde gratitude pour leur engagement et leur sens du compromis. C'est le lieu également de saluer l'abnégation et la patience de l'ensemble de tous les Etats qui nous valent aujourd'hui d'adopter ce nouveau document consensuel, sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce Programme qui réaffirme les principes consacrés par la déclaration de Rio +20 en l'occurrence, l'éradication de la pauvreté, le combat contre la faim, l'éducation de qualité pour tous et la lutte contre les inégalités, interpelle tous les Etats membres sur la nécessité de poursuivre le travail déjà engagé dans le cadre des OMD.

Avec les objectifs du Millénaire pour le Développement, le Burkina Faso a pu obtenir des succès même si le bilan nous interpelle aujourd'hui sur un certain nombre de défis qui restent à relever.

Avec le nouveau Programme de développement, c'est un nouveau cycle qui offre à nos Etats l'opportunité de tracer des perspectives nouvelles plus ambitieuses et en adéquation avec les aspirations profondes et légitimes de nos populations.

C'est pour cette raison que ma délégation voudrait encore saluer le consensus qui a prévalu sur les 17 objectifs et les 169 cibles qui caractérisent le nouveau Programme du développement. Leur caractère indivisible et l'engagement de tous les Etats à œuvrer pour leur mise en œuvre effective sont garants des succès attendus.

Ma délégation voudrait réitérer sa disponibilité et son engagement à travailler à la pleine réalisation de tous ces objectifs.

Toutefois elle voudrait plaider spécifiquement en faveur de l'objectif 8 relatif à la jeunesse, fer de lance de nos nations et tranche la plus importante de nos populations. Il sera inconséquent, voire même arbitraire de prétendre façonner un monde en laissant en marge du processus ceux à qui il est destiné.

Dès lors nous ne ménagerons aucun effort pour la mise en œuvre de cet objectif en vue d'apporter une réponse à la hauteur des attentes de notre jeunesse.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'exécution du nouveau plan de développement exige indéniablement une mobilisation des ressources. C'est pour cette raison que ma délégation se félicite de l'unanimité faite autour du Plan d'Action d'Addis-Abeba en juillet dernier, s'agissant particulièrement du nécessaire soutien à accorder au Programme de développement post 2015.

Il serait également judicieux que les mécanismes de financement du nouveau Programme de développement incorporent la problématique de l'adaptabilité des Etats aux effets des changements climatiques.

La mise en œuvre d'un tel projet ambitieux peut s'avérer difficile, d'où la nécessité d'une action conjuguée des Etats et d'un engagement responsable de toute la communauté internationale.

Il n'est donc pas juste que les responsables politiques que nous sommes, se déroberent de leurs obligations en matière d'aide publique au développement pour prôner un rôle plus accru du secteur privé, sous le label « Partenariat Public-Privé », comme une solution miracle en matière d'investissements, quand on sait que les investissements sociaux-qui ne génèrent pas de rente financière- n'est pas la priorité du secteur privé.

La réussite du Programme de développement de l'après 2015 dépendra de sa parfaite intégration dans nos stratégies de développement aux niveaux national, sous régional et régional. Elle sera également fonction des moyens de planification ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation mis en place et susceptibles de nous fournir, à temps voulu, des statistiques fiables. En outre, l'atteinte des résultats tant escomptés, exigera de nous la mise en place d'un cadre de suivi de haut niveau. De la même manière, il importe, pour les pays africains, de mettre en place un mécanisme de suivi rigoureux des agendas post 2015 et 2063 apte à fournir, en temps opportun, des statistiques fiables, transparentes et croisées afin de dresser, à terme, un bilan objectif assorti des défis et des perspectives échelonnées.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme l'a si bien souligné le Forum Politique de Haut niveau sur le Développement Durable, tenu à New York du 26 juin au 08 juillet 2015, la problématique des changements climatiques demeure central dans le nouvel agenda.

A ce titre, celle-ci mérite une attention particulière dans le processus de mise en œuvre. Qu'il s'agisse de la désertification, de la dégradation des terres ou encore de la sécheresse, mon pays le Burkina Faso et l'ensemble des pays en développement demeurent très vulnérables aux changements climatiques.

Ma délégation voudrait exhorter l'ensemble des parties prenantes à s'investir de sorte qu'à l'issue des travaux de la 21^{ème} Conférence des Nations sur les Changements Climatiques (COP21) prévue à la fin de cette année à Paris, nous puissions aboutir à des résultats tangibles et pratiques permettant de protéger notre planète du réchauffement climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Parce que la paix, la sécurité et la stabilité sont des facteurs indispensables au développement, une attention particulière et soutenue devrait être portée à l'Afrique afin de l'appuyer dans ses efforts en matière de prévention et de règlement des conflits, de démocratisation et de consolidation de la paix dans certains cas. C'est convaincue de cette réalité que l'Union africaine prévoit d'organiser les 1^{er} et 2 octobre 2015, dans le cadre de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la création de l'ONU, un événement de haut niveau sur la paix et la sécurité.

Pour terminer, le Burkina Faso réitère son soutien au nouveau référentiel mondial de développement, tout en espérant que ce nouveau pacte permettra de répondre aux besoins pressants de nos populations.

Je vous remercie.